

MÉCANIQUE MOTOCYCLES

Tristan, mécanicien motos : " Pour moi, la moto, c'est mon métier mais c'est aussi une passion que m'a transmise mon père. Il m'a un peu lancé dans cette voie. Et j'en suis très satisfait parce que je trouve ce travail très motivant. J'adore ouvrir un moteur, voir ce qu'il y a dedans et chercher le moyen de le faire marcher encore mieux."



► ACTIVITÉS

Le mécanicien motos assure l'entretien et la réparation des motos. Il effectue des contrôles pour détecter les pièces défectueuses et assure les entretiens courants : vidange, remplacement des plaquettes de frein, réglage de la carburation, test sur les systèmes à gestion électrique (injection, ABS...). Il répare également des cylindres en panne et procède à des essais.

Il peut participer à la vente de motos neuves ou d'occasion et intervient alors en tant que conseiller technique.

**AVEC LA MÉCANIQUE MOTOCYCLES,
VOUS PARTAGEREZ
VOTRE PASSION AVEC
DES CLIENTS CONNAISSEURS.**

► POURSUITE DE FORMATION

- Bac Pro maintenance des véhicules option motos (niveau 4)
- CQP technicien après-vente motos, TEAVM (proposé par l'ANFA)
- Encadrant d'entreprise artisanale (niveau 4)

► CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

- Activité exercée dans un atelier de mécanique motos ou chez un constructeur.
- Utilisation d'outillage et matériel spécifiques (banc de contrôle, marbre, laser et banc de performance...).
- Avoir une bonne résistance physique.

► QUALITÉS REQUISES

- Sens des responsabilités et du contact.
- Esprit d'initiative.
- Rigueur dans le travail.
- Habileté manuelle et mémoire visuelle.
- Sens du contact.
- Bon niveau en mathématiques.

► DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Un mécanicien moto pourra travailler chez les fabricants dans les ateliers de réparation.

Il peut créer ou reprendre une entreprise, après avoir acquis des connaissances en gestion et comptabilité.

► QUELLE FORMATION ?

- Niveau 3
CAP maintenance des véhicules (MV), option motos (2 ans)

MÉCANIQUE MOTOCYCLES

► INTÉGRER LE CFA

- OU
- Avoir entre 16 et 30 ans.
 - Avoir 15 ans révolus ou être dans l'année de ses 15 ans, en ayant terminé sa classe de 3^{ème}.
 - Trouver une entreprise d'accueil.
 - Signer un contrat d'apprentissage.

⚠ Seule la signature du contrat d'apprentissage entre l'employeur et l'apprenti(e) conditionne l'inscription au CFA.

Pour vous aider dans la recherche d'une entreprise, contactez un conseiller relation entreprise :
Tél. : 02 38 62 15 64 - Mail : oip45@cma-cvl.fr



+ d'info sur www.cfacm45.fr

- ✓ Programmes de formation
- ✓ Aides aux apprentis
- ✓ Listes de fournitures
- ✓ Taux d'insertion
- ✓ Réussite aux examens...



Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions.

Contactez le référent handicap du CFA :
cfa45_referent.handicap@cma-cvl.fr

► ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme de l'alternance	2 semaines en entreprise, 1 semaine en CFA
Moyens et outils pédagogiques	Formation en présentiel Compte office 365 et Environnement Numérique de Travail (ENT)

► CURSUS

	CAP MV, option motocycles (2 ans)
Niveau requis	3 ^{ème} de collège
Modalités d'évaluation	Examen en fin de formation

⇒ Pour l'apprenti déjà titulaire d'un CAP issu d'un métier complémentaire, possibilité de passer l'examen au bout d'un 1 an.



Cette action est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds social européen.

► CONTINUER SA FORMATION AU CFA

- CAP maintenance de véhicules, option véhicules particuliers, 2 ans (niveau 3)
- BAC Pro maintenance de véhicules, option véhicules particuliers, 3 ans (niveau 4)
- CAP maintenance des matériels, option matériels d'espaces verts, 2 ans (niveau 3)
- CQP Conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires, 13 mois (niveau 4)

Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret
CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS
 5 rue Charles Péguy | 45000 ORLEANS
 Tél. : +33(0)2 38 62 75 29
 cfa45_contact@cma-cvl.fr • www.cfacm45.fr

